

Vous avez accordé votre confiance à
Benjamin Saint-Huile
et sa liste
JEUMONT *Ambitions*

Résultats de l'élection du 9 mars 2008

	Bureau 1 Centre adm		Bureau 2 Centre de Harder		Bureau 3 Foyer Soleil		Bureau 4 Gymn Mimoun		Bureau 5 École du Bellay		Bureau 6 Salle St-Jean		Bureau 6 Chapelle St-Jean		Totaux	
Inscrits	1131		982		1094		1095		1175		945		666		7088	
Votants	620	54,8%	580	59%	648	59,2%	730	66,7%	736	62,6%	567	60%	444	66,7%	4325	61,02%
Exprimés	594	95,8%	554	95,5%	629	97%	708	97%	719	97,7%	549	96,8%	434	97,7%	4187	96,81%
Nuls	26	4,2%	26	4,5%	19	3%	22	3%	17	2,3%	18	3,2%	10	2,3%	138	3,19%
B. Saint-Huile	316	53,2%	294	53%	353	56,1%	371	52,4%	430	59,8%	326	59,3%	273	62,9%	2363	56,44%
C. Marin	278	46,8%	260	46,9%	276	43,8%	337	47,6%	289	41,2%	223	62,9%	161	37,1%	1824	43,56%

SONT ÉLUS

Jeumont Ambitions :

Benjamin Saint-Huile (Maire), Dominique Saletes (Adjointe), Jean-Michel Rousseaux (A), Marie-Yolande Souvart (A), Michel Depret (A), Bernadette Leveau (A), Thomas Piette (A), Aude Sedlak (A), Raymond Smaghe (A), Marc Demeure (A), Stéphanie Flahaut (Conseillère municipale déléguée), Jean-Marie Piré (CMD), Renée Tenret (CMD), Chantal Frasez (Conseillère municipale), André Couvez (CM), Isabelle Naeyaert (CM), Karim Aissat (CM), Véronique Lona (CM), Jonas Vaillant (CM), Karima Arbia (CM), Arnaud Beauquel (CM), Anne Delhors (CM), Pierre Dewelle (CM), Muriel Mascout (CM), Yannick Allard (CM), Françoise Wery (CM)

Jeumont Passion :

Christine Marin (CM), Philippe Biais (CM), Rosane Leroy (CM), Denis Delannoy (CM), Cecile Leroy (CM), Lionel Maurage (CM), Nicole Menu (CM)

**RÉPARTITION DES
GROUPES POLITIQUES**

Liste "Jeumont Ambitions"
conduite par Benjamin Saint-Huile :
26 sièges avec 56,44% (2363 voix)

Liste "Jeumont Passion" conduite
par Christine Marin :
7 sièges avec 43,56% (1824 voix)



LES DÉLÉGATIONS

Les commissions municipales

Conformément à la législation, Benjamin Saint-Huile, maire, préside toutes les commissions municipales

Travaux, logement, urbanisme, sécurité communale et départementale, défense

Benjamin Saint-Huile, Raymond Smaghe, Bernadette Leveau, Marc Demeure, Marie-Yolande Souvart, Yannick Allard, Françoise Wery et Denis Delannoy

Associations, culture, fêtes, loisirs et subventions

Benjamin Saint-Huile, Jean-Michel Rousseaux, Aude Sedlak, Thomas Piette, Michel Depret, Marie-Yolande Souvart, Renée Tenret, Jean-Marie Piré, Karim Aissat, Yannick Allard, Isabelle Naeyaert, Arnaud Beauquel, Lionel Muraige et Nicole Menu

Appels d'offres

Titulaires : Benjamin Saint-Huile, Jean-Michel Rousseaux, Raymond Smaghe, Marc Demeure, Bernadette Leveau et Denis Delannoy

Suppléants : Dominique Saletes, Michel Depret, André Couvez, Yannick Allard, Françoise Wery et Philippe Biais

Finances

Benjamin Saint-Huile, Jean-Michel Rousseaux, Raymond Smaghe, Marc Demeure, André Couvez, Arbia Karima, Chantal Frasat et Philippe Biais

Politique de la ville

Benjamin Saint-Huile, Raymond Smaghe, Dominique Saletes, Marc Demeure, Bernadette Leveau, Stéphanie Flahaut, Renée Tenret, Jean-Marie Piré, Karima Arbia, Jonas Vaillant, Rosane Leroy et Philippe Biais

Conseil d'administration du CCAS

1 – Dominique Saletes – 2 – Marie-Yolande Souvart – 3 – Renée Tenret – 4 – Raymond Smaghe – 5 – Jean-Marie Piré – 6 – Philippe Biais – 7 - Rosane Leroy – Stéphanie Flahaut* – Anne Delhors*

* non élu(e)s mais peuvent être présents en réunion et remplacés en cas d'une démission ou autre

L'intercommunalité

SMVS

Syndicat Mixte du Val de Sambre

Titulaires : Michel Depret et Bernadette Leveau

Suppléants : Marie-Yolande Souvart et Yannick Allard

AMVS

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Titulaires : Benjamin Saint-Huile, Jean-Michel Rousseaux, Karima Arbia, André Couvez, Chantal Frasez et Arnaud Beauquel

Suppléants : Raymond Smaghe, Marc Demeure, Muriel Mascout, Thomas Piette, Isabelle Naeyaert et Françoise Wery

GIP (groupement d'intérêt public) DSU (développement social urbain) - Comité de pilotage intercommunal politique de la ville

Titulaire : Benjamin Saint-Huile

Suppléant : Raymond Smaghe

Les établissements scolaires

Dans les écoles :

Maryse Bastie : Stéphanie Flahaut

Du Bellay : Anne Delhors

La Fontaine : Chantal Frasez

La Bruyère : Jonas Vaillant

Ronsard : Véronique Lona

Mouvet : Isabelle Naeyaert

Willy Dubois : Dominique Saletes

Dans les collèges :

Thomas :

Titulaires : André Couvez et Karima Arbia

Suppléants : Renée Tenret et Thomas Piette

De Gaulle :

Titulaires : Anne Delhors, Marie-Yolande Souvart et Karim Aissat

Suppléants : Isabelle Naeyaert, Muriel Mascout et Jonas Vaillant

Dans les lycées :

Louis Armand :

Titulaires : Arnaud Beauquel, Jean-Marie Piré et André Couvez

Suppléants : Karima Arbia, Stéphanie Flahaut et Muriel Mascout

Sainte Bernadette : Chantal Frasez

des choix démesurés de la précédente équipe municipale, ma priorité sera de ne pas augmenter la pression fiscale.

JE : La situation est si inquiétante ?

BSH : Pour avoir plus de précision sur les finances communales, j'ai demandé un audit à la chambre régionale de la cour des comptes. Dès que la situation sera éclaircie, nous publierons un journal municipal dans lequel les finances seront expliquées clairement. Ma priorité est de rester transparent sur toutes les questions qui touchent à la ville et évidemment sur le budget dont nous disposons.

Lors de mon arrivée, j'ai été surpris de constater qu'il n'y avait aucun plan pluriannuel d'investissements, il n'y avait pas de réelle perspective. Il est dommageable pour la ville que depuis 1995, Jeumont ait été gérée à la petite semaine. Le même problème se pose au niveau des services : aucun organigramme n'existe. Il y a des lacunes évidentes dans l'organisation globale de la collectivité. Ma mission est de remettre de l'ordre pour une gestion plus efficace de la commune.

JE : Vous avez des doutes sur la gestion actuelle de la gare. Pourquoi ?

BSH : Les recettes de cette structure sont très faibles en comparaison des dépenses incompressibles qu'elle engendre. La difficulté que l'on rencontre, c'est de donner un sens à la coquille vide que nous a laissée la précédente municipalité.

JE : A terme, comment envisagez-vous le fonctionnement de cette structure ?

BSH : Au départ, on nous a parlé d'une structure intercommunale, mais pour l'heure aucun engagement n'existe tant au niveau de la CAMVS que des communes voisines. Nous n'avons aucune certitude sur le financement du fonctionnement de la Gare, tout reste à la

charge de la ville. Il faut que nous trouvions un mode de gestion satisfaisant pour les usagers tout en restant raisonnable et conforme aux possibilités financières de la ville. Pour l'instant, nous allons permettre l'achat d'équipements pour les studios afin que les personnes qui ne disposent pas de matériel puissent travailler dans de bonnes conditions. Le problème de cette structure c'est que c'est un orchestre sans instruments ni partitions.

JE : Y a-t-il d'autres structures qui posent le même type de problèmes ?

BSH : La médiathèque intercommunale en cours de construction pose les mêmes questions. Mon prédécesseur avait également annoncé la création d'une maison de la petite enfance et d'une maison de l'initiative et de l'emploi. Certes avec des subventions, la construction des bâtiments se fera à moindre coût pour la commune, mais pour l'instant nous n'avons pas les moyens de les équiper et de recruter du personnel pour les faire vivre. Est-il utile pour Jeumont de multiplier les structures sans pouvoir ensuite en assurer le fonctionnement.

La municipalité sortante connaissait ces difficultés, mais elle a fait le choix de les masquer, pire même, elle a évoqué des projets démesurés ! (ex : la patinoire olympique)

JE : Vous avez également évoqué un nouveau regard sur les orientations culturelles.

BSH : La politique culturelle va être rénovée, mais il nous faudra un peu de temps pour mettre en œuvre cette modernisation. A mon sens, la culture doit être dirigée vers tous et accessible à tous. Nous privilégierons de nouvelles manifestations culturelles plus ouvertes sur les attentes des Jeumontois.

JE : Les associations représentent une dynamique au sein de la commune. Envisagez-vous de les soutenir et dans quelle mesure ?

BSH : Dans le milieu associatif, je ferai le choix de la transparence, notamment sur l'attribution des subventions, fini l'attribution à la tête du client. Je souhaite aussi rétablir une coopération efficace entre les associations et la municipalité. Ce partenariat s'établira à moyen terme par la création d'un office municipal des associations et des sports. Composée de représentants des sociétés locales et de la municipalité, cette assemblée apportera plus de cohérence au projet associatif local.

JE : Quelles sont les priorités de la nouvelle municipalité dans la politique globale ?

BSH : La première priorité sera de rendre cohérente l'organisation des services de la ville. Nous avons aussi à cœur de rétablir la transparence sur le budget et sur les choix qui seront faits. Des offices municipaux sur des thèmes différents seront créés. Ils réuniront des élus mais aussi

des associations, des professionnels et des usagers pour que les choses ne soient plus décidées par un cercle restreint d'élus. Enfin nous encouragerons le contact direct et une relation de confiance entre la municipalité et la population. Tout cela nécessite une présence importante du maire et des élus sur le terrain.

JE : Et les projets à moyen terme ?

BSH : Ils sont nombreux. Le premier sera la réhabilitation de la salle Montaigne. Nous envisageons aussi la construction d'une salle de sports aux Roquelles. La salle Jean Bouin va elle aussi être rénovée. La construction de la médiathèque va évidemment se poursuivre et il faudra la faire vivre. La Gare va être dotée d'équipements et toute la zone située autour de ces deux structures va être repensée.

En remportant l'élection municipale, Benjamin Saint-Huile est devenu l'un des plus jeunes maires du pays. Portrait...

Enfant de la rive gauche, Benjamin Saint-Huile est né le 10 mai 1983. Une date que le jeune maire voit comme un symbole. C'est un 10 mai que François Mitterrand accède à la Présidence de la République.

Il débutera sa scolarité à l'école maternelle La Fontaine avant de rejoindre l'école Mouvet, qui à l'époque, s'appelait encore Molière (Annick Mouvet fut d'ailleurs son instituteur au cours préparatoire). Il entre ensuite au collège Charles De Gaulle puis

au lycée André Lurçat où il étudiera les sciences économiques et sociales. Son baccalauréat en poche, il étudie le droit à l'université de Valenciennes. Après avoir décroché sa licence, il obtient un master de sciences politiques à Lille. Son parcours universitaire achevé, il se lance dans la vie professionnelle et sera dans le même temps directeur de cabinet du maire de Ferrière La Grande et du président de la SMVS. Jeumontois depuis toujours, Benjamin Saint-Huile est aussi reconnu pour son

investissement dans la vie locale. D'abord joueur, il entraînera au sein du club de football. Il a aussi été animateur au centre de loisirs avant de devenir formateur. Bien connu de la population, notre jeune maire a pris l'engagement de rester un homme de terrain à l'écoute de tous.



En poste depuis le 15 mars, le nouveau maire a accepté de répondre à nos questions

“Je veux me consacrer au bien-être de tous ”

Jeumont Ensemble : Monsieur le Maire vous avez été élu le 9 mars dernier. Y a-t-il un message que vous souhaitez adresser aux Jeumontaises et aux Jeumontois ?

Benjamin Saint-Huile : Oui je voudrais remercier les 2363 électeurs qui ont voté pour moi, les remercier pour leur confiance et leur audace. Je me tourne aussi vers ceux qui ont fait un autre choix pour leur assurer que je serai le maire de toutes les Jeumontaises et de tous les Jeumontois, quel que soit leur âge, leur catégorie socio-professionnelle, leur culture ou leur quartier. Le temps de la polémique et des étiquettes est dépassé. Je veux laisser de côté les appartenances partisans pour me consacrer à l'intérêt général et au bien-être de tous dans notre ville.

JE : 24 ans c'est jeune, pourquoi avoir choisi la voie de la politique locale ?

BSH : A la fin de mes études, j'ai eu à choisir entre partir pour « faire carrière » ou rester sur le territoire et rendre ce que j'ai reçu à tous ceux qui ont eu un rôle dans mon éducation, ma formation, mon parcours. J'ai fait le choix de rester ici dans une ville qui correspond à ma vie, une ville qui me correspond. Aujourd'hui je veux

faire en sorte que Jeumont soit une ville plus attractive ouverte sur la modernité.

JE : Y a-t-il un événement politique qui a déclenché en vous cette vocation ?

BSH : Il n'y a pas vraiment eu d'événement particulier ; il y a longtemps que je souhaitais m'engager dans la politique. Ce qui m'a convaincu c'est la présence de Jean Marie Le Pen au second tour des présidentielles en

2002. A l'époque, de nombreux jeunes avaient voté pour le FN et cela m'a posé un vrai problème. Je me suis dit qu'il fallait des personnes pour s'engager dans la politique, pour porter un autre message, un message plus humaniste. Faire de la politique c'est faire des choix, les assumer et surtout les expliquer. Je pense que lorsqu'on est compris, la population adhère beaucoup plus aux projets. Et puis, je fais de la politique parce que je veux démontrer que l'on peut être honnête et rester vrai malgré le poids des responsabilités.

JE : Avez-vous des ambitions pour des scrutins qui couvrent un territoire plus large ?

Aujourd'hui, j'ai été élu sur un scrutin municipal. Ma priorité reste donc notre commune et les

personnes qui y vivent. L'ambition n'est pas un sentiment déplacé lorsqu'elle fait avancer les choses mais dans un premier temps, je veux faire de Jeumont une ville nouvelle. Pour espérer un jour d'autres responsabilités, je souhaite renforcer la confiance que l'on m'a témoignée. C'est à cette seule condition que j'envisagerai d'autres perspectives. Dans un premier temps, je dois faire mes preuves. Ce n'est que par l'action que l'on devient crédible.

JE : Lors d'un des conseils municipaux, vous avez fait part de vos inquiétudes quant aux finances communales. Pouvez-vous nous en dire plus ?

BSH : Mes inquiétudes sont simples, elles relèvent des choix de mon prédécesseur qui nous emmènent sur une pente glissante. Lorsque la commune compte de plus en plus de dépenses incompressibles et de moins en moins de recettes, je me pose la question de l'équilibre budgétaire. Comment faire lorsque j'ai dix sous en poche pour en dépenser quinze ? De nombreuses structures se sont développées ces derniers temps. Pour leur création, la ville a touché des subventions. Maintenant, il faut réfléchir à leur fonctionnement, l'achat du matériel et les salaires du personnel qui les anime. La question est de savoir si on sera en mesure de créer de nouvelles recettes. Malgré



Benjamin Saint-Huile, Maire

Permanences le vendredi de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous
et le dernier samedi de chaque mois, de 9 à 11 heures, sans rendez-vous

Les Adjoints

Jean-Michel Rousseaux

Démocratie locale, vie des quartiers et affaires générales
Permanences de 9h30 à 11h30, le 1er lundi du mois à la salle Saudemont, le 1er mardi du mois à la Gare, le 1er mercredi du mois à la chapelle Saint-Jean et chaque jeudi en mairie

Raymond Smaghe

Finances et politique de la ville
Permanence le jeudi de 17h à 19h, en mairie, bureau 617

Dominique Saletes

Solidarité et enseignement
Permanence le samedi de 9h30 à 11h30, en mairie, bureau 607

Marc Demeure

Travaux, urbanisme et cadre de vie
Permanence le mercredi de 17h à 19h, en mairie, bureau 605

Bernadette Leveau

Logement et environnement
Permanence le lundi de 17h à 19h, en mairie, bureau 605

Michel Depret

Jeunesse, sport et culture
Permanence le mercredi de 17h à 19h, en mairie, bureau 619

Marie-Yolande Souvart

Prévention, santé et sécurité
Permanence le mercredi de 17h à 19h, en mairie, bureau 607

Thomas Piette

Animations, fêtes et commerces
Permanence le lundi de 17h à 19h, en mairie, bureau 611

Aude Sedlak

Associations et loisirs
Permanence le mardi de 17h à 19h, en mairie, bureau 611

Les Conseillers Délégués :

Renée Tenret

Personnes âgées et handicaps
Permanence à domicile à la demande

Jean-Marie Piré

Cérémonies, tourisme et jumelage
Permanence le mercredi de 17h à 19h, en mairie, bureau 611

Stéphanie Flahaut

Écoles, insertion et formation
Permanence le lundi de 17h à 19h, en mairie, bureau 607

VOTRE NOUVEAU BUREAU MUNICIPAL

LES ADJOINTS AU MAIRE



Jean-Michel Rousseaux
Démocratie locale, vie des quartiers et affaires générales



Raymond Smaghe
Finances et politique de la ville



Dominique Saletes
Solidarités et enseignements



Marc Demeure
Travaux, urbanisme et cadre de vie



Bernadette Leveau
Logement et environnement



Michel Depret
Jeunesse, sports et culture



Marie-Yolande Souvart
Prévention, santé et sécurité



Thomas Piette
Animations, fêtes et commerces



Aude Sedlak
Associations et loisirs

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Renée Tenret
Personnes âgées et handicaps



Jean-Marie Piré
Cérémonies, tourisme et jumelage



Stéphanie Flahaut
Écoles, insertion et formation

LE MAIRE

Benjamin Saint-Huile,
Maire

Permanences :

le vendredi de 16h30 à 18h30
sur rendez-vous

ou

le dernier samedi de chaque mois, de
9h à 11h, sans rendez-vous

Pour Contacter
vos élus appelez
le 03 27 39 50 55

